



AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL NATIONAL

Pour la mission : **l'étude d'inventaire des moyens de lutte anti-pollution disponibles en RIM et/ou mobilisables sur contrat (OSRL) et identification de la contribution potentielle de la CE à ce sujet**

I. Contexte :

La République Islamique de Mauritanie a approuvé par décret n°2018/023 en date du 01/02/2018 le Plan National de Lutte contre les pollutions maritimes (Plan POLMAR) qui précise les rôles respectifs et les relations entre les différents Ministères, organismes ou services impliqués ainsi que les modalités de conduite des opérations.

L'applicabilité de ce plan dépend fortement de la disponibilité des moyens de lutte et de la logistique mobilisable en cas de pollution.

II. Profil du Consultant recherché

Le Consultant individuel recherché pour la réalisation de cette mission doit :

- Etre spécialisé dans l'organisation et la gestion des dispositifs de prise en charge des pollutions par les hydrocarbures, notamment en offshore ;
- Avoir participé à la conception et/ou la mise en œuvre d'au moins, un plan POLMAR national ou d'un plan d'intervention et de lutte contre les déversements et accidents d'un opérateur pétrolier de renommée ou d'un organisme d'assistance connu tel ORSEC ou équivalent.
- Avoir des connaissances solides sur les moyens de lutte antipollution en milieu marin.

III. Manifestation d'intérêt

1. La CE invite les Consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt.
2. Le Consultant retenu sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (SCI), telle que décrite dans le Manuel du CIAIS ;
3. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires de 9 h à 17 h du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h le vendredi, par téléphone à : (+222) 46 53 73 31 ; (+222) 46 42 68 72 et; (+222) 43 434514 ou par email à : mohamedyeslem@smhpm.mr ; bellal@smhpm.mr ; aicha.ce@smhpm.mr.
4. Les manifestations d'intérêts doivent comprendre ce qui suit :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président du CIAIS de la SMH ;
 - Un CV avec un tableau présentant les références (pertinentes pour la mission).
5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par voie électronique au plus tard le lundi 28 juin à 9h00, à l'adresse : baha@smhpm.mr, mahfoudh.yehdih@smhpm.mr, aghlana.hamody@smhpm.mr, avec copies à : mohamedyeslem@smhpm.mr, bellal@smhpm.mr et aicha.ce@smhpm.mr

Le Coordinateur

Tourad ABDEL BAGHI

اللجنة البيئية
Commission Environnementale